

## La newsletter du centre hospitalier

Octobre 2014

### La communauté hospitalière du territoire Nord-Yvelines, en marche

Afin d'améliorer l'offre de soins, les hôpitaux d'un même territoire de santé peuvent être fédérés en communauté hospitalière de territoire (CHT), sur le modèle des communautés de communes et d'agglomérations.

Sous l'impulsion de l'ARS d'Ile-de-France (agence régionale de santé), les Directoires élargis aux chefs de pôle du CHIPS, du CHIMM (centre hospitalier de Meulan-Les Mureaux) et du centre hospitalier François Quesnay de Mantes-La-Jolie se sont réunis afin de poser les premiers jalons d'une CHT Nord Yvelines. Ces organisations visent à améliorer les coopérations territoriales et renforcent les complémentarités entre établissements et professionnels de santé. Le CHIPS et ses établissements voisins anticipent ainsi sur la notion de groupement hospitalier de territoire (GHT) incluse dans le projet de loi de santé publique présenté en conseil des ministres du 15 octobre 2014 par Madame la ministre Marisol Touraine qui sera prochainement débattu au parlement.